



Contrat de Mariage

Par Clinique1957

Bonjour,

Lors de l'établissement d'un contrat de mariage en 2002 une erreur c'est glissée dans la rédaction de celui ci :

Je m'explique l' erreur concerne la date de divorce de mon premier mariage(25 ans de différence) est ce important ?

Merci d'avoir pris le temps de me lire

Christine